

L'Hérault face au défi de l'urbanisation galopante

🏠 > ACTUALITE > SOCIÉTÉ Par Guillaume Mollaret | Mis à jour le 03/03/2017 à 19:01 / Publié le 03/03/2017 à 18:38



Le quartier Port-Marianne, une zone urbaine de 400 hectares au sud de Montpellier, n'existait pas il y a vingt-cinq ans. Crédits photo : © Maugendre-FishEye / Andia.fr/© Maugendre-FishEye / Andia.fr

Depuis cinquante ans, la surface destinée aux zones résidentielles, industrielles ou commerciales a triplé, au détriment de terres cultivables.

GUILLAUME MOLLARET  @Newsdusud
Envoyé spécial à Clermont-L'Hérault

URBANISME Au cœur d'un champ de boue s'épanouit un petit rectangle vert. Coincées entre deux bras de l'A75, de jeunes pousses de blé font de la résistance entre le va-et-vient des camions sur l'autoroute et l'interminable aménagement de la ZAC de la Salamane. Créée en 2009, cette zone d'activité de 70 hectares située à Clermont-l'Hérault, une commune du centre du département du même nom, est en friche sur les deux tiers de sa surface... au détriment de la vigne.

C'est donc dans cette zone d'activité, symbole du recul des terres agricoles, que le Syndicat des jeunes agriculteurs de l'Hérault a planté un hectare de semis devenus verts. « Des terres fertiles disparaissent au profit de lotissements ou de zones où les activités industrielles ou commerciales mettent des années à sortir de terre. C'est dommageable pour notre agriculture, mais aussi pour nos paysages », déplore Rémi Dumas, vice-président du syndicat, en charge du foncier.

D'anciens espaces de culture avalés par le béton ou les ronces ... le cas est loin d'être isolé dans l'Hérault. Les services de la préfecture ont récemment publié une étude faisant état de l'inquiétante urbanisation ayant cours dans le département. En trois décennies, « près de 17 000 hectares de terres ont été artificialisées, soit l'équivalent de 52 places de parking chaque heure », notent les auteurs du rapport, qui ajoutent : « En une génération, l'emprise de la tâche urbaine a triplé, alors la population n'a fait que doubler ». Les opposants à l'étalement urbain soulignent les multiples conséquences négatives de cette bétonisation, notamment l'augmentation des risques d'inondation – dans une région déjà très touchée par ce phénomène -, les menaces sur les emplois agricoles, l'érosion du littoral ou encore la pollution engendrée par les déplacements en voiture.

Alors que la ville-centre de Clermont-l'Hérault est passée de 6500 à 8500 habitants en quinze ans, la population de certains villages alentour, comme Ceyras, a doublé. La raison ? L'avènement de l'A75 et la création d'une 2x2 voies entre Clermont-l'Hérault et Montpellier, plaçant les deux villes à 30 minutes l'une de l'autre. Résultat : de nombreuses villas ont poussé comme des champignons. A la sortie ouest de Clermont-l'Hérault, un lotissement est d'ailleurs toujours en cours de construction. « Les villas prennent trop de place. Dans le prochain plan d'urbanisme, je souhaite que l'on arrête ce type de construction au profit de petits collectifs de 3 ou 4 étages maximum », promet le maire Salvador Ruiz (DVG).

Promesses de recettes fiscales

Un autre phénomène concomitant a accéléré l'urbanisation. La viticulture régionale ayant traversé une crise dès le milieu des années 1980, des vigneron, dont certains étaient également élus, ont vu dans la cession de foncier aux promoteurs un moyen de valoriser leur patrimoine. « Ce que certains agriculteurs nous reprochent aujourd'hui, ce sont d'autres agriculteurs qui l'ont inventé », rappelle Jean-Claude Lacroix, maire PS de Ceyras (1500 habitants) et président de la communauté de communes du Clermontais (28000 habitants). Il précise toutefois que « le développement démographique des communes n'est pas un problème en soi ». Ce qui l'est d'avantage, ce sont les services accompagnant l'accroissement de la population. « Quand 20 familles s'installent dans un village, les impôts qu'elles versent ne suffisent pas à construire une école de plus, à aménager les trottoirs, à construire un nouveau château d'eau et à agrandir les capacités de la station d'épuration » pointe le maire de Ceyras.

Pour certains élus, à l'instar de Laurent Dupont (EELV), conseiller communautaire, les maires ont trop rapidement cédé aux promesses de recettes fiscales suscitées par l'aménagement de la ZAC de la Salamane. « Aujourd'hui, nous sommes piégés par cet aménagement. La ZAC rapporte 750 000 € d'impôts à l'intercommunalité, mais on est encore très loin des chiffres vendus à l'origine du projet ... et je ne parle pas des 500 créations d'emploi promises dont on est également très éloigné », raille-t-il. « Nous avons de nouveaux projets d'installation de commerces sur lesquels la préfecture doit se prononcer le 10 mars, soutient pour sa part Jean-Claude Lacroix. Nous comptons dessus, car sans la ZAC de la Salamane, nous aurions, à la communauté de communes, de graves problèmes de gestion », précise-t-il. Mais il ajoute : « L'étalement urbain doit à présent cesser ». Le message a-t-il lentement infusé ? A la sortie sud de Ceyras, un écriteau en bord de route affiche ce slogan : « Pas de pays sans paysan ».